

Guide formulaire interactif : À lire impérativement

1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre bureau :

- ☞ Utiliser le navigateur « Firefox » (🦊) → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
- ☞ Cliquer le bouton « Télécharger » (📄) → Situé en haut à droite du navigateur ou « Clic droit : Enregistrer sous » ;

2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :

- ☞ Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC (📄) → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
- ☞ Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement (🍏 ou 🍏)

- Conseils pour **l'envoi du formulaire** (@ ou ✉) :

- ☞ Pensez à remplir ce formulaire électroniquement ;
- ☞ Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer ;
- ☞ La liste des adresses mails/ postales DSAC (Pôle Licences) auxquelles vous pouvez envoyer vos documents se trouve : [ICI](#)

- Un **problème** avec nos formulaires interactif (??) :

- ☞ Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à l'utilisation des « i-Formlic » sur le site du Ministère : [ICI](#)
- ☞ Le tutoriel vidéo pour signer électroniquement le formulaire est disponible : [ICI](#)

Informations générales :

- 1) La qualification d'instructeur d'essais en vol (« FTI ») n'existe que pour les pilotes d'avion et hélicoptère.
- 2) La qualification « FTI » permet à son titulaire de délivrer des qualifications pour les essais en vol de catégorie 1 ou 2 pour autant qu'il en détienne la qualification.
 - ☞ Si vous détenez une qualification FTR cat 1, un FTI cat 1 vous sera délivrée.
 - ☞ Si vous détenez une qualification FTR cat 2, un FTI cat 2 vous sera délivrée.
- 3) Les instructeurs FTI qui ont le privilège d'instruire aux essais en vol de catégorie 1 ont de droit le privilège d'instruire également aux essais en vol de catégorie 2.
- 3) Les instructeurs FTI qui ont le privilège d'instruire aux essais en vol de catégorie 2 ne peuvent instruire qu'aux essais en vol de catégorie 2.

Pièces à fournir FTI(A) :

- Originale/Copie/Scan (recto/verso) de la licence Part-FCL.
- Les pièces demandées dans la rubrique « Condition délivrance FTI(A) ».
- Pour les redevances, le formulaire (**143i-Formlic**) et les informations nécessaires aux paiements sont disponibles : [ICI](#)

Information sur le navigant :

1/5. Information sur le candidat :

Nom de famille ¹	Nom d'usage (Si différent de ¹)			
Prénom(s)	Date de naissance		Lieu de naissance	
Adresse	Commune		Code postal	
Téléphone(s)	Courriel			
N° licence :	Pays de résidence			



Condition délivrance FTI(A) :

2/5. Prérequis (à remplir par le candidat)

Licences détenues	- Être ou avoir été titulaire d'une CPL, MPL ou ATPL dans la catégorie appropriée d'aéronef : Oui <input type="checkbox"/>
Qualification détenue (FCL 915.FTI(a))	- Être titulaire d'une qualification pour les essais en vol délivrée conformément au paragraphe FCL.820 : Oui <input type="checkbox"/> FTR cat 1 : Oui <input type="checkbox"/> FTR cat 2 : Oui <input type="checkbox"/>
Temps de vol total (FCL 915.FTI(b))	- Au moins <input type="text"/> h (200h minimum) d'essais en vol de catégorie 1 ou 2 → Si FTR cat 1 - Au moins <input type="text"/> h (200h minimum) d'essais en vol de catégorie 2 → Si FTR cat 2

3/5. Attestation de fin de formation


Fournir une attestation de formation pour la délivrance d'une qualification d'instructeur dûment complétée et signée par l'ATO.

-  Un modèle « **79-Formlic** » est mis à votre disposition sur le site du Ministère : [ICI](#) (Section FTI)
-  Cette attestation peut ne pas être fournie si la section ATO du compte-rendu de l'AOC est dûment complétée et signée par l'ATO.

Si l'ATO n'est pas approuvée par la France : Copie du certificat d'approbation de l'ATO.

4/5. Séance de supervision (FCL.920)

Fournir une copie du compte-rendu de la séance de supervision (FCL.920) par un instructeur FTI désigné par l'ATO.

-  Un modèle « **89Formexa** » est mis à votre disposition sur le site du Ministère : [ICI](#) (Section FTI)

Si l'instructeur n'est pas titulaire d'une licence française Part-FCL : Copie de sa licence.

5/5. Validation des données renseignées

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

Fait à		Signature (électronique ou non) Lien tuto « Vidéo » signature électronique : Ici	Fournir la copie de la pièce d'identité (si le formulaire est signé électroniquement)
Le		1/3 Les signatures avec « initiales » ou « Nom/prénom » ne seront pas acceptées. 2/3 La signature devra être identique à celle sur votre pièce d'identité. 3/3 Veuillez prendre connaissance du tuto vidéo pour signer électroniquement.	